Réforme du bac et du lycée : vers plus de complexité et moins d'égalité

Les projets de réformes du lycée et du Baccalauréat, prévus pour s'appliquer à partir de la rentrée 2019, concerneront les élèves qui sont actuellement au collège. Nous estimons qu'un large débat est nécessaire sur ces réformes, sur leurs conséquences, et sur le service public d'éducation que nous voulons. Pour y contribuer, nous nous adressons aujourd'hui à vous, pour vous expliquer pourquoi nous nous opposons à ces projets.

Lycée : une fausse liberté, de vraies inégalités !

Une réforme du lycée est nécessaire. Mais celle présentée par M. Blanquer est loin de répondre aux besoins des élèves, à la nécessité de les faire mieux réussir, et à l'urgence de réduire les inégalités sociales et territoriales. À l'inverse, elle va dégrader les conditions d'apprentissage et creuser les inégalités.

Une spécialisation accrue des élèves

Dans la voie générale, le projet consiste à réduire le tronc commun, et à demander aux élèves de se spécialiser dans trois disciplines en Première, puis deux en Terminale. Dans la voie technologique, il réduit les heures consacrées à des matières communes comme l'histoire-géographie ou les langues. Présentée comme une liberté (« le droit de choisir ses matières »), cette évolution prive en fait les élèves d'une partie de la culture commune à tous les lycéens. Elle permet aussi de faire de nouvelles économies au détriment de leurs conditions d'études, en les privant de certains cours, et en les changeant de groupe d'un cours à l'autre selon leurs spécialités, en les rassemblant à 35 si possible…

Une orientation toujours plus précoce

À la fin de la seconde, les élèves devront choisir leurs spécialités et sacrifier certaines matières, parfois au détriment de la cohérence de leur formation. Ils ne connaîtront d'ailleurs pas toutes les spécialités à l'avance, car certaines d'entre elles mélangent plusieurs matières de façon peu lisible. De plus, ils n'auront pas forcément conscience des conséquences de leurs choix sur l'orientation après le bac. En effet, les spécialités suivies (et les résultats obtenus) conditionneront l'accès aux formations du supérieur, en particulier pour les licences les plus demandées à l'université.

Dans ce labyrinthe, les élèves et les parents qui sont les moins « experts » du système scolaire seront encore une fois désavantagés. Avec le risque de s'enfermer dans un parcours pré-déterminé dès l'entrée en classe de première, sans même l'avoir véritablement choisi.

Une concurrence toujours plus forte

Ce système va aggraver la concurrence entre élèves dans les choix de spécialités et d'options, puis d'orientation post-bac. Ce qui signifie plus de pression sur leurs épaules, mais aussi plus d'inégalités.

Il va aussi encourager la concurrence entre les lycées, qui ne proposeront pas les mêmes spécialités ni les mêmes combinaisons de spécialités. L'offre scolaire dont bénéficieront les élèves dépendra donc, encore plus qu'aujourd'hui, de l'endroit où ils habitent, de l'établissement où ils auront été affectés, des moyens dont dispose cet établissement, et des choix qui auront été fait localement.

Enfin, ce système pousse aussi à la concurrence au sein des équipes enseignantes, pour décider des spécialités proposées aux élèves dans l'établissement, et de la répartition des heures dans les nouvelles spécialités hybrides. Ce n'est pas notre conception du service public d'éducation !

Baccalauréat : plus d'épreuves pour moins de valeur !

Le projet de réforme du Baccalauréat consiste principalement à diminuer le nombre d'épreuves « finales » (examens anonymes en fin de terminale) et instaurer à la place :

- des épreuves organisées localement pendant la première et la terminale ;

- une part de contrôle continu, prenant en compte toutes les notes obtenues au cours de l'année.

Annoncée comme une simplification, ces changements vont en fait complexifier l'organisation du Baccalauréat. Et surtout, ils vont réduire la valeur du diplôme et renforcer les inégalités.

Un bac plus complexe et plus stressant

Moins d'épreuves au mois de juin ? C'est vrai mais... les épreuves locales auront lieu deux fois en première et une fois pendant l'année de terminale, avant les épreuves finales restantes. Donc, au lieu d'avoir une semaine d'examens en fin de terminale, les élèves auront une semaine d'examens deux fois par an, pendant deux ans. Avec des défis d'organisation supplémentaires, et des cours supprimés… Quant au contrôle continu, c'est une pression permanente sur les élèves, et dans les relations entre profs, élèves et parents, car toutes les notes sans exception compteront pour le bac. Finalement, les élèves passeront 29 épreuves en moyenne, au lieu de 12 à 16 actuellement (selon les filières et les spécialités).

Une menace sur la valeur du diplôme

Les épreuves nationales et anonymes sont nécessaires à l'égalité de traitement de tous les élèves, et à la valeur universelle de leur diplôme. Un Baccalauréat en grande partie local risque de créer des injustices, car selon les établissements, les élèves ne seront pas évalués sur les mêmes sujets, ni dans les mêmes conditions. Cela peut aussi creuser les écarts entre le contenu et le niveau des cours proposés d'un lycée à l'autre.

Ce bac local risque aussi d'installer le doute : certains lycées n'auraient-ils pas tendance à « surnoter » ? Le diplôme obtenu dans tel lycée a-t-il autant de valeur que celui obtenu dans tel autre ? Et cela renforcera de nouveau la concurrence et les inégalités dans l'accès aux formations post-bac.

Nous refusons ce « nouveau bac » et ce « nouveau lycée » :

× qui spécialisent plus tôt les élèves et réduisent la culture commune à tous,

× qui renforcent les inégalités entre les élèves, les lycées et les territoires,

× qui préparent une concurrence accrue dans l'accès au supérieur.

snes fsu Lycée Balzac